

L'HELIGRANELEC

L'HELIGRANELEC est une machine, à motorisation 100 % **électrique**, permettant d'optimiser la distribution mécanisée des aliments **granulés** pour **escargots**.



Un distributeur est placé sous la sortie de la vis convoyeuse de reprise et vidange de la trémie, afin de propulser les granulés. Les vitesses de la vis et du distributeur se règlent avec un potentiomètre. A la mise en marche, mettre le distributeur en service en 1^{er}, puis la vis convoyeuse en 2^{ème}. A la mise à l'arrêt, c'est l'inverse : arrêter la vis en 1^{er}, puis le distributeur en 2^{ème}.

La quantité définie se projette à la distance souhaitée.



Dimensions :

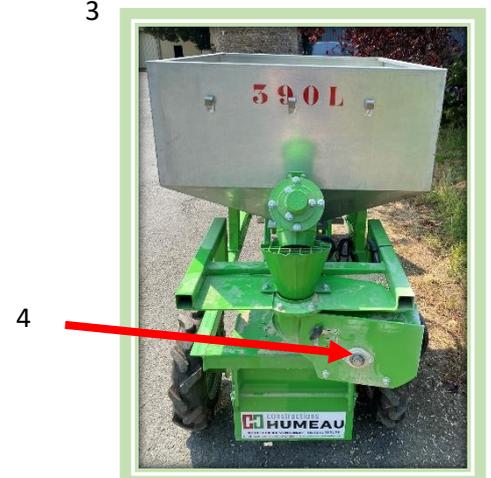
- ❖ 81 cm de largeur
- ❖ 196 cm de longueur
- ❖ 130 cm de hauteur
- ❖ 12 cm de garde au sol
- ❖ 75 cm -> hauteur de distribution
- ❖ 1 à 10 m -> projection / distance de distribution
- ❖ Position debout du conducteur, avec un repose fesses

4 réglages possibles :

- ❖ Vitesse avancement machine (avant ou arrière)²
- ❖ Vitesse vis alimentation (débit)⁹
- ❖ Vitesse distributeur (distance propulsion)⁷
- ❖ Ouverture trappe distributeur de 0 à 2⁴
- ❖ Il y a 3 variateurs sur la machine

Caractéristiques techniques :

- ❖ Automotrice sur roues tout terrain
- ❖ 1 roue directrice 16 * 6,50 – 8 à l'arrière, avec crampons agraires
- ❖ Direction démultipliée
- ❖ 2 roues motrices 16 * 6,50 - 8 à l'avant, avec crampons agraires
- ❖ Les pneus sont montés avec chambre à air
- ❖ Vitesse de route déplacement -> 0 à 4 km/h en marche avant et en marche arrière¹
- ❖ Vitesse constante d'avancement ou de recul pendant la distribution -> 0 à 3 km/h
- ❖ Réglage de la vitesse de marche avec un potentiomètre²
- ❖ Boitiers de commande, sous le volant
- ❖ Commande d'avancement par pédale au pied³
- ❖ Trémie de stockage en galva épaisseur 20 /10
Capacité 390 L = environ 250 à 300 kg d'aliments
- ❖ Charge utile sur pente 20 % = 200 Kg
- ❖ Poids à vide = 250 kg
- ❖ Vis convoyeuse. Rotation réglable de 300 à 600 tours / min⁶⁻⁹
- ❖ Distributeur propulseur, orientable à droite ou à gauche⁴⁻⁵
- ❖ Réglage de la vitesse propulsion avec potentiomètre⁷
- ❖ Diamètre vis distribution = 102 mm
- ❖ Autonomie importante : 2 à 5 jours
- ❖ 2 batteries AGM * 37 kg. 12 Volts 135 Ampères heure en C5
- ❖ Chargeur 24 Volts 14 ampères HF fourni⁸
- ❖ Temps de charge = 10 heures
- ❖ Indication batterie restante
- ❖ Motorisation électrique = Basse Tension 24 Volts
- ❖ Moteur pont différentiel à bain d'huile = 24 Volts 750 Watts
- ❖ Moteur vis distribution = 24 V 180 W avec réducteur



Contraintes :

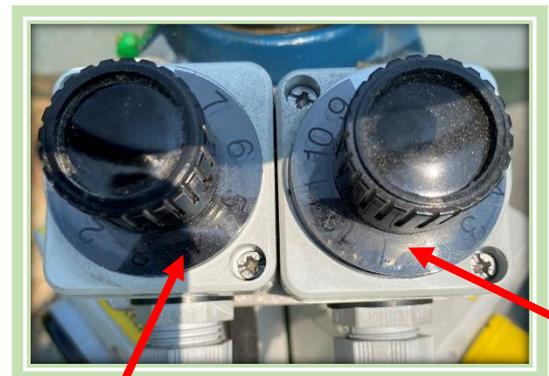
- ❖ Préférable que la machine reste à l'extérieur des parcs
- ❖ Terrain plat recommandé
- ❖ Largeur des allées -> 1.50 m minimum
- ❖ Pour faire demi-tour, surface idéale -> 15 à 20 m² = 6 * 3 m
- ❖ Difficultés de distribution sur planches mangeoires



Avantages :

- ❖ Suppression du transport et de la distribution manuelle
 - ❖ Conduite simple et facile
 - ❖ Sans bruit, sans gaz, sans carburant
 - ❖ Evite le gaspillage d'aliments
- Bonne répartition des granulés
Distance de projection modulable
- ❖ Visibilité totale sur la zone de distribution
 - ❖ Ecologique, respect de l'environnement
 - ❖ Coût de la machine optimisé et compétitif
 - ❖ Simple, rapide, robuste et efficace
 - ❖ Economie de temps, de fatigue, et d'effort
 - ❖ Fiabilité et prise en main très rapide
 - ❖ Réduction du temps de travail
 - ❖ Gain de productivité
 - ❖ Amélioration du confort et des conditions de travail
 - ❖ Ergonomie, maniabilité aisée, confort utilisation

Témoin de décharge



Diminution pénibilité et répétitivité

Réduction problèmes de santé (TMS)

Mauvais gestes et postures évités

Pérennité du nourrissage :

- Moins contraignant
- Moins dangereux

Cohérence, logique, continuité vertueuse du système... :



Coûts :

- ❖ Garantie 12 mois, sauf les batteries 
- ❖ Amortissement sur 7 ans
- ❖ Livraison et mise en service incluses par le Gastéropote 
- ❖ Notice d'utilisation et d'instruction fournies
- ❖ Soutien et conseils par 
- ❖ Tarif machine de base sur devis : nous contacter
- ❖ Options sur devis
- ❖ Entretien annuel : 75.00 € HT environ 
- ❖ TVA à 20 %



Opportunités :

Il est possible, sous certaines conditions, de bénéficier d'une aide et/ou d'une subvention par la **MSA** (Mutualité Sociale Agricole) et / ou la **CDAPH** (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

